



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

# **BOLUKI**

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

**ISSN : 2789-9578**



**N°4, Juin 2023**

# **BOLUKI**

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales  
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

**ISSN : 2789-9578**

## **Contact**

E-mail : [revue.boluki@gmail.com](mailto:revue.boluki@gmail.com)

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

## **Directeur de publication**

OBA Dominique, Maître de Conférences (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

## **Rédacteur en chef**

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

## **Comité de rédaction**

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maitre-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maitre-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maitre-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maitre-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

## **Comité scientifique**

- AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)
- BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)
- EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)
- EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complex), Université Marien NGOUABI (Congo)
- HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)
- HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)
- KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)
- LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)
- LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)
- MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)
- NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)
- RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)
- SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

## **Comité de lecture**

**LOUSSAKOUMOUNOU** Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

**MASSOUMOU** Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

**NDONGO IBARA** Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

**NGAMOUNTSIKA** Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

**ODJOLA** Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

**YALA KOUANDZI** Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

# CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES PARENTS ET STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS DE 6-12 ANS

Zakari MAHAMADOU, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)  
E-mail: [zakmohd4@yahoo.fr](mailto:zakmohd4@yahoo.fr)

## Résumé

Les progrès de la scolarisation sont importants dans le monde. Pour autant, beaucoup reste à faire car un grand nombre de jeunes ne va pas à l'école ou abandonne précocement. En effet, en dehors de la volonté politique des gouvernements, la catégorie socioprofessionnelle des parents sert d'observatoire aux nouveaux problèmes de l'éducation en Afrique car beaucoup d'enfants sont scolarisés officiellement mais ne fréquentent l'école qu'occasionnellement, parce qu'ils doivent aider leurs parents dans le commerce, les tâches domestiques et les travaux champêtres. La problématique de la scolarisation des enfants au cycle primaire demeure une préoccupation bien connue des acteurs de l'éducation. Cet article a pour objectif de déterminer les facteurs susceptibles d'influencer l'accès et la rétention des enfants dans le système éducatif. Au Niger, malgré les progrès salutaires enregistrés par le passé, beaucoup reste à faire car des milliers d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés, certains également déscolarisés et plusieurs d'entre eux ne fréquenteront peut-être jamais l'école. C'est partant de ce constat que nous avons choisi d'étudier l'effet de la catégorie socioprofessionnelle des parents sur le statut scolaire de leurs enfants. Après avoir reparti les apprenants en trois groupes (scolarisés, déscolarisés et non scolarisés), des enquêtes ont été réalisées à l'aide d'un questionnaire auprès de 150 élèves et 150 parents de la ville de Tahoua, afin de vérifier les hypothèses émises au départ. Les résultats obtenus, à l'aide du test de khi-deux, montrent que la catégorie socioprofessionnelle des parents est la cause de la non scolarisation et de la déscolarisation de leurs enfants.

**Mots-clés :** Catégorie socioprofessionnelle, parents, statut scolaire, enfants, école primaire

## Abstract

Progress in school enrollment is significant around the world. But much more needs to be done, because many young people either do not attend school or drop out early. Indeed, that apart from the political will of governments, the socio-professional category of parents serves as an observatory to the new problems of education in Africa, because many children attend school officially but only occasionally, because they have to help their parents with trade, domestic work and country work. The issue of primary school enrollment for children remains a well-known concern of education actors. The purpose of this article is to identify factors that may influence children's access to and retention in the education system. In Niger, despite the healthy progress of muslim pastime, much remains to be done as thousands of children of primary school age are out of school, some are out of school, and many may never attend school. It is on this basis that we have chosen to study the effect of the socio-occupational category of parents on the educational status of their children. After dividing the learners into three groups (school-going, out-of-school and out-of-school), a questionnaire survey of 150 students and 150 parents in the city of Tahoua was carried out to verify the initial assumptions. The results, using the chi-squared test, show that parents' socio-occupational category is the cause of their children's dropping out of school and dropping out of school.

**Key words:** socio-occupational category, parents, school status, children, primary school

## Introduction

L'éducation fournit des avantages diversifiés tant aux individus qu'aux sociétés. On la considère tellement importante au plan du développement individuel que le droit à l'éducation primaire est légalement garanti dans la plupart des pays du monde. Les enfants ont droit à bénéficier gratuitement d'un enseignement primaire de qualité. Soucieux d'affirmer ce droit, les responsables mondiaux ont fait de l'enseignement primaire pour tous, l'un des objectifs de développement pour le Millénaire.

Aujourd'hui, cet objectif paraît hors d'atteinte dans de nombreux pays pauvres. La scolarisation est loin d'être universelle et beaucoup d'enfants quittent l'école avant d'avoir achevé le cursus primaire. Cet obstacle lié à la sous-scolarisation des enfants pourrait s'expliquer à travers plusieurs raisons.

Dans les pays en voie de développement, la charge liée à l'éducation des enfants constitue un fardeau pour la famille. Outre les frais de scolarité, le coût des livres et des fournitures scolaires, les parents peuvent avoir à supporter des frais de transport et d'habillement. En général, plus les frais de scolarité sont élevés, plus il y a des risques pour que les parents soient dissuadés d'envoyer leurs enfants à l'école ou contraints de choisir lequel ou lesquels de leurs enfants y iront. De ce fait, certains enfants peuvent donc ne pas aller à l'école du tout. Cette exclusion est injuste, mais l'autre solution peut être pire en l'absence de contributions des parents dans les pays où les pouvoirs publics ne peuvent pas assurer la gratuité de l'enseignement. Les enfants pauvres risquent de ne pas pouvoir faire les moindres études parce que leurs parents n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité. Cette situation est inéquitable, mais encore peut-être économiquement inefficace pour le système éducatif dans son ensemble.

C'est le cas du Niger où le gouvernement reconnaît bien qu'il est important d'investir dans l'éducation de base, mais qu'il a aussi un rude combat à mener pour construire un système éducatif capable d'offrir cette éducation digne de ce nom à tous les enfants nigériens. Les ressources financières et humaines sont limitées et il est difficile de décider la meilleure affectation. Il est donc impératif d'en tirer le maximum de résultats. Malheureusement, tel n'est pas le cas. Si l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés constitue un progrès notable, cette avancée est ébranlée par le nombre toujours élevé d'élèves qui abandonnent l'école avant même la fin du cycle primaire.

Ainsi, cette étude est intéressante pour une description complète des facteurs pouvant empêcher aux élèves d'avoir accès à l'éducation ou provoquer l'abandon scolaire (déscolarisation<sup>1</sup>) au niveau primaire au Niger. Ainsi, notre travail va comporter quatre sections, à savoir la problématique, la méthodologie, les résultats et la discussion.

## 1. Problématique et hypothèses

### 1.1. Problématique

Aujourd'hui, plus qu'hier, nombreux sont les enfants qui ne fréquentent pas encore l'école ou qui ont quitté les bancs de l'école très tôt pour diverses raisons. Cette problématique de scolarisation et de continuité avait montré, qu'à l'échelle mondiale, parmi les enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire, 64 millions (9%) ne sont pas scolarisés. Le taux d'enfants non scolarisés<sup>2</sup> de l'enseignement primaire est passé de 15% à 9% entre 2000 et 2008, mais il n'a pas changé au cours des années suivantes (UNESCO, 2019).

---

<sup>1</sup> La déscolarisation est définie comme l'arrêt des études avant termes conventionnés.

<sup>2</sup> Le taux de non-scolarisation désigne la part d'enfants et de jeunes qui appartiennent à la tranche d'âge officielle pour un niveau d'enseignement donné (par exemple l'enseignement primaire) qui ne sont inscrits dans aucun établissement scolaire (pré-primaire, primaire, secondaire ou supérieur).

## Catégorie socioprofessionnelle des parents et statut scolaire des enfants de 6-12 ans

---

Les données (ISU/UNESCO, 2014 ; 2016) sur la scolarisation en Afrique<sup>3</sup> ne laissent personne indifférent. L'objectif fixé en 2000 à Dakar est encore loin d'être atteint au regard des chiffres actuels de scolarisation en Afrique. Dans cette région, « *sur les 58 millions d'enfants à qui on donnait la chance de faire leur premier pas vers l'école primaire et qui n'étaient toujours pas scolarisés, seuls 23% sont allés à l'école et ceux-ci ont vite abandonné leurs études. Selon les prévisions, au nombre de ces enfants, 34% étaient censés pratiquer le chemin de l'école dans les années à venir et 43% ne seront probablement jamais scolarisés* » (ISU/UNESCO, 2014, p.12).

L'enseignement primaire pour tous est l'une des cibles visées pour l'atteinte des objectifs de développement pour le Millénaire. Le défi à relever pour atteindre cette cible est particulièrement grand pour les pays d'Afrique subsaharienne où la population en âge d'être scolarisée augmente rapidement plus que partout ailleurs dans le monde. Le pourcentage de la région dans la population mondiale non scolarisée en âge de fréquenter l'enseignement primaire est passé de 41% en 2000 à 54% en 2017 (UNESCO, 2019). Il faut, par ailleurs, retenir que c'est surtout dans cette région d'Afrique que l'on a enregistré les plus hauts taux de départs précoces de l'école dans le monde. Il est rapporté dans le rapport de l'Institut de statistiques de l'UNESCO qu'en 2012, un enfant sur trois dans ces régions ayant fait ses débuts dans le primaire était exposé au risque de ne pas achever sa scolarité, du moins, les six années du primaire. Donc, les abandons en cours de cycle étaient prévisibles.

Entre 2000 et 2010, la proportion des abandons en Afrique subsaharienne dans l'enseignement primaire était estimée à 42,1%. Cette proportion a connu une évolution du fait de la forte croissance démographique passant de 40,3% en 1999 à 42,1% en 2000. En effet, les effectifs des enfants non scolarisés sont passés de 29 millions en 2008 à 31 millions en 2010. Toutefois, cette proportion est constituée de 20% d'enfants ayant échoué et quitté l'école primaire sans l'avoir achevée (ISU, 2012).

Malgré les améliorations enregistrées ces dernières années, l'abandon scolaire demeure très préoccupant. Il est relevé dans le Rapport de suivi de l'EPT de 2015 (UNESCO, 2015) que dans 32 pays, notamment en Afrique subsaharienne, plus de 20% des enfants scolarisés dans le primaire abandonnent avant d'atteindre la dernière année. Le rapport de suivi de l'EPT de 2013 (UNESCO, 2013) souligne que sur environ 650 millions d'enfants en âge de scolarisation primaire, plus de 250 millions n'atteignent pas le niveau 4.

Considérée comme un droit fondamental pour chaque individu, l'éducation est supposée être accessible à tous. Cependant, d'après J.M. Plassard et N. Tram (2011, p. 9), l'*« éducation est une activité économique qui mobilise un volume de ressources important »*. Comme on peut le constater, l'éducation nécessite des moyens et des ressources importantes pour son financement. Il existe des coûts directs et indirects qu'il faudra assumer. Les autorités publiques devraient focaliser davantage leur attention sur les problèmes dans ce domaine. La gratuité de l'enseignement primaire posée comme l'un des facteurs déterminants de la scolarisation de tous les enfants en Afrique, particulièrement en Afrique subsaharienne, n'est malheureusement pas atteinte. Certes, elle a permis de diminuer de façon substantielle les frais scolaires pour les parents d'élèves et dans certains cas d'accroître le niveau de scolarisation, mais le constat de nos jours reste le même. Faute des moyens matériels conséquents et l'insuffisance ou l'absence de la culture scolaire, on constate encore un peu partout dans cette partie de l'Afrique, la présence de milliers d'enfants qui ne fréquentent pas l'école (UNESCO, 2014).

---

<sup>3</sup> Pour une meilleure visibilité de cette situation et dans le but de mieux saisir la relation entre les enfants non scolarisés et ceux qui seront exposés à un départ précoce de l'école, l'ISU a classifié trois catégories d'enfants en âge d'aller au primaire en fonction de leur fragilité scolaire : ceux qui ont quitté prématurément l'école, ceux qui sont susceptibles d'aller à l'école dans les prochaines années et ceux qui ne seront probablement jamais scolarisés.

La problématique d'accès à l'éducation se pose aussi avec beaucoup d'acuité au Niger. Ce pays fait face à d'importants problèmes au niveau de son système éducatif, aussi bien en termes d'accès que de qualité (UNESCO, 2021). L'âge d'entrée au cycle primaire est de 6 à 7 ans, comme le stipule la Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien (LOSEN). Le cycle d'enseignement est structuré en trois sous-cycles (CI-CP, CE1-CE2, CM1-CM2) et sa durée est de six ans à raison de deux ans par sous-cycle.

Au Niger, le taux brut de scolarisation est passé de 33,9% en 2000 à 76,2% en 2016. Le taux d'achèvement au cycle de base est passé de 34,1% en 2002 à 78,4% en 2016. Toujours au niveau de l'enseignement de base 1, le taux de promotion est passé de 83,72% en 2006 à 65,7% en 2015. Aussi, la fréquence des redoublements a-t-elle diminué fortement depuis 2009. Si en 2007, 7,24% des élèves de ce niveau étaient des redoublants, ils ne sont plus que de 3,6% en 2015 ; ce qui constitue une amélioration tout à fait substantielle. L'analyse du taux d'abandon ou encore du départ prématûr par niveau d'études a démontré que la proportion des jeunes qui a abandonné en cours de cycle est assez importante (10,7%). De telles situations constituent d'emblée d'importantes sources de déperditions scolaires (Institut National de la Statistique, 2016).

Les efforts déployés par les Etats africains ont certes contribué à l'amélioration de l'accès des enfants à l'éducation, mais n'ont toutefois pas permis de garantir un accès équitable à tous les enfants à l'école. Les facteurs liés à l'origine sociale (revenus et niveau d'éducation des parents) de l'enfant accentuent les risques de non-scolarisation ou de déscolarisation de celui-ci. Les coûts (directs et indirects) des études constituent un obstacle pour les parents qui ne disposent pas des moyens. Selon les constats découlant de nos entretiens exploratoires (sur la représentation sociale de l'école et la pauvreté), beaucoup de parents préfèrent exclure leurs enfants du système pour s'engager très tôt dans les activités économiques et contribuer à la survie de leur famille. La question de recherche de cette étude est la suivante : « quel est l'impact de la catégorie socioprofessionnelle des parents sur le statut des enfants de 6-12 ans ? ».

M. Duru-Bellat et A. Van Zanten, 2012 ont démontré largement que la catégorie socioprofessionnelle des parents a une influence marquée et directe sur la fréquentation scolaire des jeunes enfants. Il existe donc un lien étroit entre scolarité et profession des parents. Indépendamment du statut socio-économique de la famille, le revenu de ces familles se révèle de la plus haute importance comme support à l'expérience scolaire de l'enfant. Il est évident que le revenu faible de la famille est généralement considéré comme la première cause de l'abandon des études des enfants.

La profession peut être un facteur important dans l'investissement ou le désinvestissement parental dans la scolarité des enfants. C'est un indicateur qui peut expliquer, à côté du niveau culturel, jusqu'à 15%, les fluctuations des apprentissages entre les élèves (P. Bressoux, 2008).

À travers diverses études (J-P. Caille et F. Rosenwald, 2006 ; M. Ichou, 2014a), nous avons découvert une relation positive entre la réussite scolaire d'un élève et la profession de ses parents.

Beaucoup de parents de classes professionnelles ouvrières, par exemple, pensent que les enseignants sont plus injustes et durs avec leurs enfants. Les difficultés scolaires de leurs enfants sont plus présentes et s'accentuent considérablement dans le cas des familles d'ouvriers et peuvent devenir alarmantes chez les parents inactifs (J-P. Caille, 2000). Alors, une certaine distance peut s'installer entre les parents et l'école. Ils peuvent aussi adopter des attitudes plus orthodoxes par rapport l'école. Le fait, maintes fois démontré, que les enfants de cadres, à quelque niveau de scolarité que ce soit, atteignent un taux de réussite plus élevé que les enfants d'ouvriers en donne illustration.

La réussite pendant les premières années du primaire est très liée à l'origine sociale (M. Duru-Bellat et A. Van Zanten, 2012). « À l'entrée en 6<sup>ème</sup>, les performances des enfants de

## Catégorie socioprofessionnelle des parents et statut scolaire des enfants de 6-12 ans

---

*cadres et d'enfants d'ouvriers diffèrent d'environ un écart-type tant en mathématiques qu'en français »* (M. Duru-Bellat et A. Van Zanten, 2012, p.46). Plus les parents sont diplômés, plus l'aide est apportée longtemps dans le cursus scolaire de l'enfant.

Les parents exerçant une profession valorisante donnent plus d'intérêt au travail associatif et aux apports plutôt symboliques. La mesure des inégalités entre élèves de conditions sociales différentes est édifiante pour la maîtrise des compétences de base. Les enfants issus de familles d'ouvriers, ou dont les parents sont retraités ou inactifs (34,1%), sont plus fréquemment en retard scolaire que les enfants d'enseignants ou de cadres (4,4%) (Institut Montaigne, 2010). Cependant, l'élève de classe inférieure est beaucoup plus exposé en ce qui a trait à la continuité de son cheminement scolaire. Au sein de cette classe, les parents ne peuvent procurer à leurs enfants des situations d'apprentissages favorables ni un bon climat intellectuel. M. Beffy et D. Perlmutter (2008), à travers une étude, se sont rendus compte que l'interruption précoce de la scolarité et les sorties sans diplôme dont le caractère assez massif révèle les faiblesses du système éducatif, touchent beaucoup plus fréquemment les enfants issus de parents exerçant les professions les plus modestes. Ainsi, parmi les sorties du système éducatif, 21% des enfants d'employés et d'ouvriers étaient dépourvus de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire (CAP, BEP, Baccalauréat) alors que 8% des enfants des catégories indépendantes, cadres et professions intermédiaires étaient dans la même situation. Selon ces auteurs, pour les seuls enfants d'ouvriers, la part des sans diplôme, même si elle a fortement diminué depuis 1982, atteint encore 32%, ce qui la situe bien au-dessus de celle constatée chez les enfants des cadres et tenants des professions libérales (5%), des professions intermédiaires (9%) ou même d'employés (18%) (M. Beffy et D. Perlmutter, 2008).

Par contre, selon d'autres études (M-C. Le Pape et A. Van Zanten, 2009 ; G. Henri-Panabière, 2010a), les élèves qui proviennent d'un milieu où les parents ont une profession élevée ont de meilleurs résultats scolaires. Ces parents n'hésitent pas à s'informer et savent à qui s'adresser lorsqu'ils ont des questions. De même, ils n'attendent pas d'être convoqués et prennent rendez-vous avec les professeurs de leurs enfants s'ils en jugent l'utilité. Ils vont également à la rencontre des professeurs de leurs enfants même s'il n'y a pas de problème notoire. De plus, de par leur niveau d'études et leur diplôme, ils sont capables de les aider plus facilement pour les devoirs.

En outre, ces auteurs notent que les parents des classes moyennes et supérieures ont davantage tendance à « échanger à leur initiative avec les enseignants et à s'impliquer spontanément dans les diverses activités et instance scolaire » (*op.cit.*, p. 202). Pour G. Henri-Panabière (2010a), les enfants ayant des parents en « ascension sociale » ont de plus grands risques d'appartenir à la catégorie des élèves en difficulté que ceux dont les parents occupent une position supérieure dans le cadre d'une trajectoire stable.

L'influence de la catégorie socioprofessionnelle des parents revêt également une grande importance. Les résultats de recherches indiquent que les enfants qui proviennent de foyers à faible revenu ou en dépendance économique, où il y a plusieurs enfants, et dont les parents sont peu scolarisés, sont plus prédisposés à abandonner l'école (R. B. Cairns et al., 1989 ; M. Janosz et al., 1997). Les études longitudinales sur le fonctionnement familial démontrent que les enfants courrent plus de risque de décrocher si les parents valorisent peu l'école et s'impliquent peu dans l'encadrement scolaire de leurs enfants. De même, le système d'encadrement est déficient (manque de supervision, de soutien et d'encouragement) si les parents réagissent peu ou pas du tout aux échecs scolaires de leurs enfants (N. M. Astone et McLanahan, 1991 ; M. Le Blanc et al., 1993).

Une étude conduite par J-P. Mattenet et X. Sorbe (2014) aboutit aux résultats selon lesquels, 55% des enfants d'ouvriers non qualifiés ont redoublé en troisième en 2004. Ils sont encore presque 40% à être dans ce cas en 2013. Alors que les enfants des cadres en troisième étaient 12% à avoir redoublé en 2004, ils ne sont que 10% en 2013.

Des études menées aussi en Afrique sont parvenues aux résultats que la profession exercée par les parents influence la scolarisation des enfants. En Ouganda, par exemple, 16% des enfants issus des ménages précaires ne sont toujours pas scolarisés (UNESCO, 2010). Cela suggère que, pour accroître la scolarisation effective des enfants, il ne faut pas cibler seulement les coûts directs subis par les familles : frais d'inscription, de transport, d'uniforme, de matériel scolaire, etc. Il faut aussi prêter attention à leur coût d'opportunité, c'est-à-dire le revenu ou la contribution à la consommation à laquelle la famille renonce en scolarisant son enfant. La gratuité de la scolarisation peut en effet se révéler insuffisante pour les familles les plus pauvres dont la survie dépend du travail de leurs enfants.

Il existe une relation entre l'abandon scolaire et la situation familiale. Nombre d'études ont montré une relation positive entre l'environnement familial et la réussite des élèves (E.A. Hanushek et J.A. Luque, 2003, H.C. Sun, 2002). M. LeBlanc et al. (1993) rapportent que les parents des démissionnaires occupent des emplois moins prestigieux et moins spécialisés, ce qui entraîne souvent ces jeunes à abandonner leurs études à mi-chemin.

C'est d'ailleurs ce qui ressort dans l'étude de L. Diaz Olvera et al., (2010), réalisée sur la relation entre la pauvreté et l'accessibilité à l'école. Selon cette étude, plusieurs facteurs socioéconomiques et culturels bloquent l'accès et la rétention des enfants à l'éducation fondamentale. Au cœur de ces facteurs socioéconomiques se trouve la pauvreté qui dissuade la plupart des familles de scolariser leurs enfants. Le coût de la scolarisation (frais de scolarité et du transport, fournitures et tenues scolaires, etc.) constitue dans l'ensemble pour beaucoup de familles un obstacle (op. cit.).

En résumé, disons que l'environnement familial dans ses dimensions (vie culturelle et vie affective) se révèle un facteur d'abandon des études de la plus haute importance chez les jeunes enfants.

Pour expliquer le sujet à l'étude, nous avons fait recours à la théorie du capital humain de G.S. Becker (1975). Cet auteur définit le capital humain comme l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. Les tenants de la théorie du capital humain excellent à mesurer les investissements des familles en capital humain. L'idée de base de cette théorie est de considérer que du point de vue de l'individu, l'éducation est un investissement. Ce qu'elle tente de démontrer est que le fait d'investir dans le capital humain (par l'éducation) procure des bénéfices. C'est pourquoi elle suggère de considérer l'éducation comme un investissement qui augmente le stock de capital humain car elle va permettre d'accumuler des connaissances et du savoir-faire, capital humain, qui va à son tour améliorer la productivité individuelle des personnes.

Les spécialistes du capital humain savent mettre en relation les différences entre les dépenses ainsi effectuées par les familles avec les différences entre les revenus ensuite obtenus par leurs enfants, mais ceci permet-il de comprendre pourquoi le fils de cadre supérieur est devenu cadre supérieur tandis que, faute d'investissements suffisants de la part de ses parents démunis, le fils d'ouvrier est devenu ouvrier ?

Pour mieux saisir la portée du sujet, il sied de relever le sens et le contenu des concepts utilisés. Il s'agit du concept de catégorie socioprofessionnelle et de statut scolaire.

La catégorie socioprofessionnelle d'une personne est souvent conceptualisée par la position qu'elle occupe au sein d'un groupe. Elle est mesurée par la combinaison de son éducation, son revenu et son travail.

Selon F. Héran (1996, p. 37), « *la catégorie socioprofessionnelle n'est pas une force autonome qui propulse les individus là où ils doivent aller. C'est le nom que l'on donne à un paquet de propriétés sociales (niveau d'instruction, niveau de ressources, statut salarié ou indépendant, ancienneté des atouts possédés, position dans la hiérarchie des lieux de résidence, etc.) qui se trouvent diversement associés dans des ensembles humains*

## Catégorie socioprofessionnelle des parents et statut scolaire des enfants de 6-12 ans

---

Dans le cadre de cette étude, les catégories socioprofessionnelles utilisées sont probablement trop hétérogènes et recouvrent des situations trop diverses pour décrire précisément le milieu familial des enquêtés. Par exemple, la catégorie des cadres comprend à la fois des cadres supérieurs et des cadres moyens, en particulier dans la fonction publique où le statut de cadre ne correspond pas nécessairement à des tâches d'encadrement.

Le concept de « statut scolaire » définit la place qu’occupe l’enfant dans le système éducatif. Il s’agit des enfants scolarisés, déscolarisés et non scolarisés. L’enfant scolarisé est celui qui est admis à suivre l’enseignement dans un établissement scolaire. Quant à l’enfant déscolarisé, il est ce jeune de moins de 16 ans qui est hors du système scolaire, soit parce qu’il ne fréquente pas un établissement (malgré son inscription), soit parce qu’il n’est pas inscrit dans un établissement du tout. Enfin, l’enfant non scolarisé est défini, dans le Rapport Mondial de Suivi sur l’éducation Primaire Pour Tous (2010), comme appartenant au groupe officiellement défini, ayant atteint l’âge de fréquenter l’école primaire, mais qui n'est pas inscrit.

L’objectif de cette recherche est de déterminer de manière ponctuelle les barrières limitant l'accès à l'éducation et les facteurs entraînant la déscolarisation chez les enfants d'âge primaire de l'école primaire « Aéroport » de Tahoua.

### **1.2. Hypothèses**

Elles sont rendues en hypothèse générale et hypothèses opérationnelles.

#### **1.2.1. Hypothèse générale**

La catégorie socioprofessionnelle des parents pourrait influencer le statut scolaire des enfants.

#### **1.2.2. Hypothèses opérationnelles**

- les enfants dont les parents sont de catégorie socioprofessionnelle élevée ou moyenne ont plus de chance d'être scolarisés ;
- les enfants dont les parents sont de catégorie socioprofessionnelle faible courrent plus le risque d'être déscolarisés ou de ne pas être scolarisés.

## **2. Méthodologie**

Cette étude comporte deux types de variables : une variable indépendante (catégorie socioprofessionnelle des parents) et une variable dépendante (statut scolaire des enfants). La variable « catégorie socioprofessionnelle » est organisée de manière à découper l'espace social en trois groupes (modalités) : la catégorie socioprofessionnelle faible « (ouvriers, agriculteurs, employés, artisans et inactifs), la catégorie socioprofessionnelle moyenne (professions intermédiaires et commerçants) et la catégorie socioprofessionnelle élevée (cadres moyens, cadres supérieurs et chefs d'entreprise).

La variable « statut scolaire » est construite généralement en trois modalités : 1) les enfants qui fréquentent l'école au moment de la collecte, 2) les enfants qui ont déjà fréquenté l'école, et 3) les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école.

### **2.1. Sujets**

L'étude a pour terrain d'étude la ville de Tahoua, plus précisément l'école « Aéroport », et porte sur la population du groupe d'âge correspondant aux normes officielles en vigueur pour l'entrée au primaire au Niger. L'âge légal d'entrée est fixé à 6-7 ans selon la LOSEN<sup>4</sup> et la durée de ce cycle est de six (6) années. Le cycle comprend les classes de CI, CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

---

<sup>4</sup> Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien

Pour mener cette étude auprès des enfants, nous avons constitué trois échantillons différents composés de 150 enfants des deux sexes. Il s'agit de 60 sujets issus du groupe des enfants scolarisés, fréquentant l'école primaire « Aéroport », tirés aléatoirement sur les 234 qui constituent l'ensemble des élèves. La population totale de l'établissement est composée de 234 élèves. L'échantillon a été calculé selon la technique aléatoire simple. À travers cette technique d'échantillonnage, chaque élève, la même probabilité d'inclusion, c'est-à-dire la même chance d'être choisi. Cette probabilité notée  $\pi$  ou  $P_i$ , est égale à  $\frac{n}{N}$ , où  $N$  est le nombre d'unités dans la population et  $n$  la taille de l'échantillon. Ainsi, les échantillons des enfants déscolarisés (50 sujets) et non scolarisés (40 sujets), ainsi que des parents d'élèves (150 sujets) ont été également prélevés aléatoirement.

## 2.2. Matériels

À l'aide du questionnaire, nous avons collecté des informations relatives au statut scolaire des enfants (déscolarisés et non scolarisés) : nous avons demandé si l'enfant a déjà fréquenté l'école et, si non, pourquoi il ne l'a jamais fréquentée jusque-là. Pour chaque enfant, selon les cas, nous avons posé des questions sur les raisons de son non accès à l'école ou de son abandon précoce. Ces questions constituent des filtres pour d'autres questions concernant la fréquentation, l'abandon et les dépenses liées aux frais de scolarité. Le questionnaire a également servi d'outil de collecte des données auprès du troisième groupe d'enfants (scolarisés). Ce même outil a été utilisé pour recueillir des informations auprès des parents d'élèves.

Les enquêtes ont été effectuées dans divers endroits. Il s'agit des lieux comme le marché, les gares pour les parents commerçants, artisans, etc., les enfants (déscolarisés et non scolarisés) et dans les services pour les cadres, les employés, etc. Quant aux élèves, le questionnaire leur a été administré dans l'enceinte de l'école « Aéroport » avec l'aide des enseignants et des responsables scolaires.

Nos données ont été saisies et traitées sous le logiciel SPSS. Pour la méthode de traitement de données, nous avons eu recours au test de khi-deux ( $\chi^2$ ). Dans son principe, ce test permet d'évaluer la relation de dépendance entre deux variables quantitatives.

## 3. Résultats

La présente partie comprend la présentation de résultats globaux de recherche, l'analyse et l'interprétation de données issues des questionnaires.

### 3.1. Catégorie socioprofessionnelle des parents

**Tableau 1 :** Proportion des parents selon leur catégorie socioprofessionnelle

Professions	Effectifs	Pourcentage (%)
Agriculteurs	47	31,3
Artisans	7	4,7
Commerçants	33	22,0
Cadres Supérieurs	8	5,3
Chefs d'entreprise	5	3,3
Cadres moyens	18	12,0
Employés	1	0,7
Ouvriers	31	20,7
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>100,0</b>

Source : Résultats de l'enquête.

À la lecture du tableau 1 ci-dessus, nous remarquons une disproportionnalité au niveau des données relatives à la catégorie socioprofessionnelle des parents. Il ressort de ce tableau que les agriculteurs (31,3%), les commerçants (22,0%) et les ouvriers (20,7%) affichent des proportions importantes.

### 3.2. Statut scolaire des enfants

**Tableau 2 : Proportion des enfants selon leur statut scolaire**

<b>Statut scolaire</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage(%)</b>
Scolarisés	60	40,0
Déscolarisés	50	33,3
Non scolarisés	40	26,7
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>100,0</b>

**Source :** Résultats de l'enquête

Le tableau 2 nous présente la répartition des enfants selon leur statut scolaire. Nous constatons que 60 de nos sujets (40%) sont des enfants scolarisés. Ensuite, 50 enfants sont déscolarisés et représentent 33,33% de l'échantillon total. Enfin, les enfants non scolarisés (40) représentent 26,7% des répondants.

### 3.3. Relation catégorie socioprofessionnelle des parents et statut scolaire des enfants

**Tableau 3 : Relation entre la catégorie socioprofessionnelle des parents et le statut scolaire des enfants**

<b>Professions</b>	<b>Non Scolarisés</b>	<b>Déscolarisés</b>	<b>Scolarisés</b>
Agriculteurs	26,0	46,0	4,0
Artisans	10,0	2,0	4,0
Commerçants	24,0	20,0	6,0
Ouvriers	20,0	28,0	4,0
Cadres moyens	-	4,0	12,0
Cadres supérieurs	-	-	38,0
Chefs d'entreprise	-	2,0	30,0
<b>%Moyen</b>	<b>26,7</b>	<b>33,3</b>	<b>40</b>
<b>Khi-deux</b>	<b>21,11</b>	<b>37,80</b>	<b>91,94</b>
<b>V de Cramer</b>	<b>0,37</b>	<b>0,50</b>	<b>0,78</b>
<b>Seuil de signification</b>	<b>***</b>	<b>***</b>	<b>***</b>

**Source :** Résultats de l'enquête

Il ressort des résultats du tableau 3, mettant en relation la catégorie socioprofessionnelle des parents et le statut scolaire des élèves, que les cadres supérieurs occupent la plus forte proportion (38%) suivie de celle des chefs d'entreprises (30%) et des cadres moyens (12%) chez les enfants scolarisés. En plus, on constate une différence significative entre la catégorie socioprofessionnelle des parents et les enfants scolarisés d ( $P \leq 0,001$  ;  $\chi^2 = 91,94$ ).

Quant aux enfants déscolarisés, la plus forte proportion a été observée chez les agriculteurs (46%) suivis des ouvriers (28%) et les commerçants (20%). À travers nos résultats, nous constatons une différente significative entre la catégorie socioprofessionnelle des parents et les enfants déscolarisés ( $P \leq 0,001$  ;  $\chi^2 = 37,80$ ).

Enfin, s'agissant des enfants non scolarisés, la plus forte proportion a été observée aussi chez les agriculteurs (26%), puis commerçants (28%) et les ouvriers (20%). Ainsi, une différence significative a été observée entre la catégorie socioprofessionnelle des parents et les enfants non scolarisés ( $P \leq 0,001$  ;  $\chi^2 = 21,11$ ).

## 4. Discussion

L'objectif de la présente étude est d'analyser la relation entre la catégorie socioprofessionnelle des parents et le statut scolaire des enfants. Les résultats auxquels nous avons abouti confirment notre hypothèse générale selon laquelle « *la catégorie socioprofessionnelle des parents influence le statut scolaire des enfants des enfants de 6-12 ans* ». Ces résultats vont dans le même sens que ceux trouvés par plusieurs études effectuées dans le même cadre.

Selon une étude conduite par R. Marcoux en 1994, les enfants qui appartiennent aux familles où le père est un travailleur indépendant ont moins de chance d'être scolarisés que ceux dont le père est salarié. Ils sont plus soumis au risque de travailler dans l'entreprise familiale et, par voie de conséquence, risquent de ne pas être scolarisés, comparativement à ceux vivant dans une famille où le père est un salarié. Ceci peut s'expliquer par le fait que le travailleur indépendant peut espérer une augmentation de production en intégrant un enfant dans la chaîne de production qu'il contrôle. Dans le même sens, une enquête conduite à l'I.N.E.D<sup>5</sup> par A. Sauvy et A. Girard en 1985 conclut que le niveau de réussite des enfants varie fortement avec la profession des parents : ainsi, les résultats de cette enquête ressortent que 35% des enfants d'ouvriers sont classés excellents ou bons, 30%, médiocres ou mauvais. La distribution est sensiblement plus favorable en ce qui concerne les enfants de cadres supérieurs : 62% sont classés excellents ou bons, 28%, moyens et 10%, médiocres ou mauvais. Ceux d'employés sont caractérisés par une distribution intermédiaire.

En ce qui concerne le milieu familial, A. Maiga (1990) a conclu de ses analyses que les enfants des couches sociales défavorisées (paysans, manœuvres, artisans...) étaient les plus exposés au phénomène de déperdition par rapport à leurs collègues issus de milieux favorisés économiquement (commerçants, fonctionnaires, militaires...). Cela est rendu possible par le fait que les plus défavorisés sont les plus incapables à garantir à leurs enfants de bonnes conditions de travail faute de moyens économiques et matériels. Il conclut ainsi que l'échec scolaire s'explique par les mauvaises conditions de travail, et que, par conséquent, l'origine sociale serait un déterminant des déperditions scolaires dans la mesure où l'incapacité à supporter la scolarité de son enfant est fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents. De même, K. Lokpo (1999), après analyse des données de son étude qui a pris en compte le nombre total de redoublements des élèves pendant leur cursus scolaire, a conclu que les élèves ayant des tuteurs de classes populaires (agriculteurs, éleveurs, ouvriers...) sont les plus exposés aux échecs scolaires par rapport à ceux issus de tuteurs aisés.

L'influence de la profession des parents explique le statut scolaire des enfants. Ainsi, à travers les résultats issus de l'enquête, les enfants dont les parents sont de profession moyenne ou élevée ont plus de chance de rester à l'école. Cela pourrait être la conséquence d'une meilleure connaissance du système scolaire de la part de leurs parents. Cela veut dire qu'avoir un parent agriculteur, employé ou ouvrier est un handicap pour l'accès et la rétention scolaire.

Une étude conduite par J.M. Place et B. Vincent (2009) montre que la catégorie socioprofessionnelle est bien corrélée avec le niveau d'éducation des enquêtés, et avec les distributions des diplômes selon les professions des parents : sur l'ensemble des enquêtés, seuls 16 % des enfants de pères ouvriers ont un diplôme supérieur au baccalauréat tandis qu'ils sont une majorité parmi les enfants de pères cadres (58,6 %) à avoir un tel diplôme. On peut également supposer que la connaissance propre des parents diplômés du système éducatif leur permet d'adopter des stratégies scolaires (communication parent-enfant, la supervision aux devoirs, le réglage de l'heure de télévision pour enfant, la limitation du temps de jeu, etc.) plus adaptées pour leurs enfants. Il y aurait ici un phénomène de reproduction plus culturelle que sociale, les parents souhaitant que leurs enfants fassent les mêmes études qu'eux et les aidant dans cette voie. Les conditions matérielles sont bien sûr différentes selon la position sociale et jouent un rôle certain mais difficile à mesurer. Cet impact fort du niveau d'études des parents tient en particulier à deux effets : un effet « compétence parentale » et un effet « connaissance du système éducatif ». Le diplôme étant très corrélé au niveau de compétences, les parents diplômés sont sûrement plus en mesure d'aider leurs enfants dans leurs devoirs à la maison (M. Gouyon, 2004 ; F. Rosenwald, 2006).

<sup>5</sup> Institut National d'Études Démographiques

## Conclusion

Les résultats issus de la présente étude démontrent que la catégorie socioprofessionnelle a une influence sur le statut scolaire des enfants dans la mesure où la mise de l'enfant à l'école entraîne certains coûts relatifs aux frais de scolarisation et des fournitures scolaires. De nombreuses études, cherchant la relation entre la situation familiale et la scolarisation, ont montré que l'activité professionnelle des parents influence la scolarisation de l'enfant à travers leurs revenus et le niveau d'éducation.

Les résultats de la présence étude démontrent aussi que, malgré les progrès observés, les défis dans le secteur de l'éducation au Niger demeurent encore importants. De nombreux enfants sont encore hors de l'école. L'accessibilité à l'enseignement primaire du système éducatif demeure peu généralisée malgré une expansion des effectifs d'élèves. Cependant, les études réalisées sur les systèmes éducatifs sont pour la plupart centrées sur le primaire. Bien vrai que l'enseignement primaire est essentiel du fait qu'il constitue la base de l'enseignement, les autres grades sont aussi importants. Ainsi, d'autres études doivent être menées dans le secondaire et le supérieur en vue d'appréhender dans son entièreté les failles du système éducatif nigérien.

## Bibliographie

- ASTONE Nan Marie. M., & MCLANAHAN Sara S, 1991, "Family Structure, Parental Practices and High School Completion", *American Sociological Review*, 56, p. 309-320.
- BECKER Gary S., 1975, *Human Capital*, 2e éd. Chicago University Press.
- BEFFY Magali & PERELMUTER Delphine, 2008, « Depuis 25 ans, une population de plus en plus diplômée mais avec des disparités selon le milieu social encore importantes » in INSEE. *Portrait social 2008*, p. 25-34, Paris, INSEE.
- BRESSOUX Pascal, 2008, *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*. Bruxelles, De Boeck.
- CAILLE Jean-Paul & ROSENWALD Fabienne, 2006, « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution » in collectif. *France, portrait social*. Paris, Insee : La documentation française, p. 115-137.
- CAILLE Jean-Paul, 2000, « Qui sort sans qualification du système éducatif ? », *Éducation & Formations*, n° 57
- CAIRNS Robert B. CAIRNS Beverley D. & NECKERMAN H. Holly J., 1989, "Early School Dropout: Configurations and Determinants", *Child Development*, 60: 1437-1452.
- DIAZ OLVERA Lourdes, PLAT Didier & POCHET Pascal, 2010, « À l'écart de l'école ? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry », *Revue Tiers Monde*, n° 202, p. 167-183.
- DURU-BELLAT Marie & VAN ZANTEN Agnès, 2012, *Sociologie de l'école* (4e édition). Paris : Armand Colin.
- GOUYON Marie, 2004, « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, n° 996.
- HANUSHEK Eric A. & LUQUE Javier A., 2003, Efficiency and equity in schools around the world. *Economics. Education. Review*. 22, p.481–502.
- HENRI-PANABIÈRE Gaëlle, 2010a, *Des « héritiers » en échec scolaire*, Paris, La Dispute.
- HERAN François, 1996, « Ecole publique, école privée : qui peut choisir ? », *Économie et statistique* n°293, p.17-39.

ICHOU Mathieu, 2014a, *Les origines des inégalités scolaires. Contribution à l'étude des trajectoires scolaires des enfants d'immigrés en France et en Angleterre*. Ph. D. thesis, Sciences Po, Paris. Thèse de doctorat en sociologie.

Institut Montaigne, 2010, *Vaincre l'échec à l'école primaire*, Paris, France.

Institut National de la Statistique, 2016, *Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation : Annuaire 2015-2016*, Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique. Niamey, Niger.

Institut Statistique de l'Unesco, 2012, « Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011 », *Statistiques comparés sur l'éducation dans le monde*, p. 146-206.

JANOSZ Michel, MARC Le Blanc, BOULERICE Bernard & TREMBLAY Richard E., 1997, "Disentangling the Weight of School Dropout Predictors: A Test on Two Longitudinal Samples", *Journal of Youth and Adolescence*, 26(6) : 733-759

LE PAPE Marie-Clémence & VAN ZANTEN Agnès, 2009, « Les pratiques éducatives des familles, in M. Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A., 2009), *Sociologie du système éducatif*, Paris, Presses Universitaires de France.

LEBLANC Marc, JANOSZ Michel & LANGELIER-BIRON Louise, 1993, « L'abandon scolaire : antécédents sociaux et personnels et prévention spécifique », *Apprentissage et Socialisation*, 16(1-2) : 43-64.

LOKPO Komla, 1999, *Conditions socio-économiques et rendement scolaire des élèves sous tutorat à Ouagadougou : une approche des relations entre la famille "tutorale" et les résultats à l'école*. Mémoire de maîtrise. Département de Sociologie. Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

MAIGA Alkassoum, 1990, *Scolarité et problèmes socio-économiques dans la province du kadiogo : Une lecture des échecs scolaires au Burkina Faso*. Mémoire de maîtrise, Département de Sociologie. Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

MARCOUX Richard, 1994, *Le travail ou l'école : l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Études et travaux du CERPOD. -1998, Entre l'école et la calebasse. Sous-scolarisation des filles et mise au travail des enfants à Bamako in Lange M.F., *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, p. 73-95.

MATTENET Jean-Pierre & SORBE Xavier, 2014, *Forte baisse du redoublement : un impact positif sur la réussite des élèves*. Note d'information 14-36, MENESR - DEPP.

PLACE Dominique & VINCENT Bruno, 2009, « L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômes et les compétences », *Économie et statistique*, N° 424-425, p. 125-147.

Plan de Développement Économique et Social, 2017, *Un Niger renaissant pour un peuple prospère*, Ministère du Plan. Niamey, Niger.

PLASSARD Jean-Michel & TRAN Nhu-Thi-Thanh, 2011, *Politique publiques et régulation des systèmes d'enseignement*. (E. d. Express, Ed.), Toulouse, Presse de l'université de Toulouse.

ROSENWALD Fabienne, 2006, « Les aides aux devoirs en dehors de la classe », *Note d'information*, n° 06.04, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction de l'Évaluation et de la Prospective.

SAUVY Alfred & GIRARD Alain, 1985, « Les diverses classes sociales devant l'enseignement », *Population*, (2), Repris In : INED (1970).

Catégorie socioprofessionnelle des parents et statut scolaire des enfants de 6-12 ans

SUN Heng Cheng, 2002, *Étude comparative des caractéristiques motivationnelles des élèves à risque de décrochage par rapport aux élèves persévérandts au collège cambodgien*, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, Québec.

UNESCO, 2010, « *Rapport mondial de suivi sur l'Education Pour Tous* », chapitres 2 et 3 (disponible sur le site web de l'UNESCO).

UNESCO, 2013, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013*. UNESCO, Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture.

UNESCO, 2014, *Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous*. Rapport mondial de suivi sur l'EPT, Paris, France.

UNESCO, 2015, *Éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux : rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015*. Paris: Éd. UNESCO.

UNESCO, 2016, *Global Education Monitoring Report 2016: Education for people and planet: Creating sustainable futures for all*, Paris, France.

UNESCO, 2021, *Pour une inclusion dans l'éducation dès la petite enfance : De l'engagement à l'action*, Paris, France.

UNESCO, 2018, *Education and Disability: Analysis of Data from 49 Countries*, Montreal, UNESCO Institute for Statistics. (Information Paper 49).



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

# BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

*BOLUKI*, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture de l’Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les articles sont la propriété de la revue *BOLUKI*. Cependant, les opinions défendues dans les articles n’engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

## ***BOLUKI***

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales  
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

**ISSN : 2789-9578**  
**2789-956X**

### **Contact**

E-mail : [revue.boluki@gmail.com](mailto:revue.boluki@gmail.com)  
BP : 14955, Brazzaville, Congo